

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2018-ER-035

Séance du 07 juin 2018

Examen du plan d'actions quinquennal (PAQ) des six CEN de la région
Auvergne-Rhône-Alpes.

Lors de sa séance du 07 juin 2018, le CSRPN a examiné le plan d'actions quinquennal (PAQ) des six CEN de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le CSRPN tient à souligner la qualité de l'effort de synthèse réalisé pour la rédaction de ce plan.

Le CSRPN a émis un avis favorable pour la validation du PAQ des CEN, mais souhaite la prise en compte des recommandations suivantes :

- la thématique de la géodiversité doit apparaître plus clairement dans le plan ;
- les actions des CEN ne doivent pas se limiter aux seuls milieux thermophiles et humides ;
- il conviendra de veiller à la bonne articulation entre la plus-value des priorités du plan pour les politiques communes aux six CEN et la conservation des spécificités de chacun des conservatoires ;

Le CSRPN souligne l'importance de la composante « paysage » pour notre région qui permet de faire le lien entre l'homme et la nature. Aussi, le CSRPN propose que cette vision paysagère englobante soit ajoutée au plan.

le Président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

